

Copie certifiée conforme
LE PRESIDENT



SAS 2CBI

2 rue Rue Jeanne Barret
ZA Baussais 2
79260 LA CRECHE



HUGONNET-MENARD
EXPERTISE COMPTABLE

COMPTES ANNUELS
AU 31 Mars 2024

Dossier suivi par **Mikaël HUGONNET & Jérôme VILLAIN**

ACTIVITE - **Holding**

N° SIRET - **844 657 841 00020**

CODE NAF - **7010Z**

MISSION - **DE PRESENTATION**

REGIME JURIDIQUE - **S.A.R.L.**

REGIME FISCAL - **B.I.C. R.N. I.S.**

EXERCICE SOCIAL - **12 MOIS, ARRETE AU 31/03/2024**

Mikaël **HUGONNET**
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
Expert judiciaire

Lucie **MENARD**
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

34 av Victor Hugo - CS 20124 - 79204 PARTHENAY CEDEX
www.hm-ec.fr / cabinet@hm-ec.fr

SAS au capital de 30 000 €- N° SIRET 523 227 056 00042 - Code APE 6920Z - RCS Niort 523 227 056
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région Nouvelle Aquitaine

	01/04/2023-31/03/2024	01/04/2022-31/03/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production Vendue : SERVICES		9 000,00
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	0.	9 000,00
Autres Produits	2 040,45	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 040,45	
TOTAL (I)	2 040,45	9 000,00
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres Achats et Charges Externes	14 479,51	7 970,52
Impôts, Taxes et Versements Assimilés	477,00	2 378,00
Autres Charges	309,30	0,08
TOTAL (II)	15 265,81	10 348,60
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-13 225,36	-1 348,60
PRODUITS FINANCIERS		
De Participation	660 000,00	320 000,00
Autres Intérêts, Produits Assimilés	6 416,00	554 784,39
TOTAL (V)	666 416,00	874 784,39
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et Charges Assimilées	25 039,06	14 943,86
TOTAL (VI)	25 039,06	14 943,86
2- RESULTAT FINANCIER (V - VI)	641 376,94	859 840,53
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	628 151,58	858 491,93
Impôts sur les Bénéfices	-6 521,00	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	668 456,45	883 784,39
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	33 783,87	25 292,46
BENEFICE	634 672,58	858 491,93

I. REINTEGRATIONS		
BENEFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE		634 672,58
CHARGES NON ADMISES EN DEDUCTION DU RESULTAT FISCAL		
Impôt sur les sociétés		-6 521,00
TOTAL I		628 151,58
II. DEDUCTIONS		
REGIMES D' IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFEREES		
Régime des sociétés mères et des filiales :		653 400,00
Quote-part frais et ch. à déd. prod.nets particip.		6 600,00
TOTAL II		653 400,00
III. RESULTAT FISCAL		
Déficit (II-I) avant imputation des déficits reportables		25 248,42
RESULTAT FISCAL : PERTE		25 248,42

2CBI
Société par actions simplifiée
au capital de 225 395 euros
Siège social : 2 Rue Jeanne Barret
ZA BAUSSAIS 2, 79260 LA CRECHE
844 657 841 RCS NIORT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12 JUILLET 2024

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevant à 634 672,58 euros de la manière suivante :

Résultat à affecter :

Bénéfice de l'exercice	634 672,58 euros
------------------------	------------------

Affectation :

A titre de dividendes	300 902,32 euros
-----------------------	------------------

Soit environ 1,33 euro par action

Le solde	333 770,26 euros
----------	------------------

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 1 422 705,94 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 300 902,32 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 31 août 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

a

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Hors approbation exercice clos le 31 mars 2023
(Acte unanime des associés du 02/10/2023) :

200 601,55 euros, soit 0,89 euro par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 601,55 euros

Exercice clos le 31 mars 2022 :

NEANT

Exercice clos le 31 mars 2021 :

NEANT

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 12 juillet 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Christophe CARBONNIER





HUGONNET-MENARD
EXPERTISE COMPTABLE

Mikaël HUGONNET
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
Expert judiciaire

Lucie MENARD
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

34 av Victor Hugo - CS 20124 - 79204 PARTHENAY CEDEX
www.hm-ec.fr / cabinet@hm-ec.fr

SAS au capital de 30 000 €- N° SIRET 523 227 056 00042 - Code APE 6920Z - RCS Nant 523 227 056
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région Nouvelle Aquitaine

Copie certifiée conforme
LE PRESIDENT

SAS 2CBI

2 rue Rue Jeanne Barret
ZA Baussais 2
79260 LA CRECHE

COMPTES ANNUELS
AU 31 Mars 2024

Dossier suivi par **Mikaël HUGONNET & Jérôme VILLAIN**

ACTIVITE - **Holding**

N° SIRET - **844 657 841 00020**

CODE NAF - **7010Z**

MISSION - **DE PRESENTATION**

REGIME JURIDIQUE - **S.A.R.L.**

REGIME FISCAL - **B.I.C. R.N. I.S.**

EXERCICE SOCIAL - **12 MOIS, ARRETE AU 31/03/2024**

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT du 01/04/2023 au 31/03/2024	Informations
I - REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Méthodes d'évaluation	P. B2
Calcul des amortissements et des provisions	P. B2
Changements de méthode	Non concerné
Dérogations	Non concerné
Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	Non concerné
II - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	
Etat de l'actif immobilisé	P. B3
Etat des amortissements	Non concerné
Etat des provisions	P. B4
Etat des échéances des créances et des dettes	P. B5
Etat des créances douteuses & provisions	Non concerné
Informations et commentaires sur :	
1.Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	Non concerné
2.Réévaluation	Non concerné
3.Frais d'établissement	Non concerné
4.Frais de recherche appliquée et de développement	Non concerné
5.Fonds commercial	Non concerné
6.Intérêts immobilisés	Non concerné
7.Intérêts sur éléments de l'actif circulant	Non concerné
8.Différence d'évaluation/éléments fongibles de l'actif circulant	Non concerné
9.Avançe aux dirigeants	Non concerné
10.Charges à payer	Non concerné
11.Produits à recevoir	P. B6
12.Charges et produits constatés d'avance	P. B6
13.Détail produits et charges exceptionnels sur exercices antérieurs	Non concerné
14.Composition du capital social	P. B7
15.Parts bénéficiaires	Non concerné
19.Affectation du résultat de l'exercice précédent	P. B8
III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Etat des crédits-bails	Non concerné
Etat des emprunts	P. B9
Engagements financiers	Non concerné
Dettes garanties par des suretés réelles	P. B10
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	Non concerné
Liste des filiales et participations	P. B11
Situation de l'actif réalisable et disponible et du passif exigible	Non concerné
IV - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS	
	Néant



Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques généralement admises en France (article L123-12 à L123-28 du Code de Commerce et règlements du Comité de la Réglementation Comptable - CRC).

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles .

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production majoré des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes obtenus.

Elles ne comprennent pas les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes.

L'entreprise, ne dépassant pas les seuils prévus au décret n°2005-1757 du 30 décembre 2005, a décidé de se placer dans le cadre des mesures de simplification prévues pour les PME. En conséquence, les amortissements calculés sur les durées d'usage sont maintenus.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement .

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Autres informations ayant une influence sur les résultats de l'entreprise

A la date du 15/12/2002, il a été décidé de dissoudre la société MGMB sans liquidation entraînant la transmission universelle du patrimoine de la société MGMB à la société 2CBI. Le bonni de confusion s'élève à 554 784,39 €. Du point de vue fiscal, la TUP a pris effet rétroactivement au 1er avril 2022.



	Valeur Brute début Exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute fin Exercice	Rééval.leg. Val.orig. Immobilisée Fin exercice
		Rééval. au cours de l'exercice	Acq.Créat. Apport Vir. Poste Poste	Virement de poste à poste	Cessions à Tiers,Mise Hors Serv.		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations	2 804 990,00					2 804 990,00	
Autres immobilisations financières	37 124,75					37 124,75	
TOTAL	2 842 114,75					2 842 114,75	
TOTAL GENERAL	2 842 114,75					2 842 114,75	



Bilan au 31 mars 2024	Montant Début exercice	Augmentation (Dotations)	Diminution (Reprises)	Montant Fin exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Amortissements dérogatoires	43 500,00			43 500,00
TOTAL	43 500,00			43 500,00
TOTAL GENERAL	43 500,00			43 500,00



Etat des échéances des créances - B. 5

à la clôture de l'exercice

Comptes annuels au 31 mars 2024	Montant brut	Montant à un an au plus	Montant à plus de un an
ACTIF IMMOBILISE			
Autres immobilisations financières	37 124,75		37 124,75
TOTAL	37 124,75		37 124,75
ACTIF CIRCULANT			
Etat, autres collectivités publiques			
Groupes et associés	480 499,50	480 499,50	
TOTAL	480 499,50	480 499,50	
TOTAL GENERAL	517 624,25	480 499,50	37 124,75

Etat des échéances des dettes - B. 5

à la clôture de l'exercice

Comptes annuels au 31 mars 2024	Montant brut	Montant à un an au plus	Montant de un à cinq ans	Montant à plus de cinq ans
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT (1)				
- A plus de 2 ans à l'origine	834 724,87	217 915,21	616 809,66	
Emprunts et dettes financières divers (1)	4 095,96	4 095,96		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 950,00	1 950,00		
ETAT ET AUTRES COLLECTIVITES PUBLIQUES				
- Impôts sur les bénéfices	364 871,00	364 871,00		
Groupes et associés	397 780,47	397 780,47		
TOTAL GENERAL	1 603 422,30	986 612,64	616 809,66	

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	387 645,32
---	------------

Produits constatés d'avance - B. 6
et comptes rattachés (passif)

168840	Int.courus : Ets crédits	
	Emprunt 154 000 € /Ass décès emprunt	107,29
	Emprunt 154 000 € /Intérêts / emprunts	97,17
	Emprunt CIC 684 000 € /Intérêts / emprun	2 081,37
	Intérêts / emprunts	1 810,13
		4 095,96
408100	Fournisseurs factures non parvenues	
	FNP Honoraires CAC	1 950,00
		1 950,00
455800	Ass : int courus /comptes normaux	
	Intérêt SCI 2CBI	-6 416,00
	Intérêts SARL EC2I	17 225,00
		10 809,00



	au 31/03/2024		au 31/03/2023	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Parts sociales composant le capital social début d'exercice	225395	1,00	225395	1,00
Parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	225395	1,00	225395	1,00



ORIGINES		
Résultat de l'exercice précédent celui de la présente déclaration		858 491,93
TOTAL I		858 491,93
AFFECTATIONS		
- Autres réserves		858 491,93
TOTAL II		858 491,93



Désignation	Emprunt 154 000€	Emprunt BP 685 000 €	Emprunt CIC 684 000 €	Emprunt CRCA 900 000 €	Emprunt CM 900 000 €	Total
N° de Compte Plan Comptable	164100	164110	164120	164150	164160	
Montant à l'origine	154 000,00	685 000,00	684 000,00	900 000,00	900 000,00	3 323 000,00
Date de réalisation	04/01/2019	25/06/2020	25/06/2020	20/06/2016	20/06/2016	
Première échéance	25/06/2019	25/06/2021	25/06/2021	25/07/2016	15/06/2017	
Dernière échéance	25/12/2025	25/06/2027	25/06/2027	25/06/2023	15/06/2023	
Terme : M/B/T/S/A (a)	S	A	A	M	A	
Taux	F(*) 0.82	F(*) 0.6	F(*) 0.69	F(*) 1.55	F(*) 1.55	
Garantie(s)		NANTISSEMENT Actions MGMB 685 000,00	NANTISSEMENT Actions MGMB 684 000,00			
Réalisés au cours de l'exercice						
Reste à rembourser au début de l'exercice	67 081,58	492 203,82	491 919,32	42 594,05	128 571,42	1 222 370,19
Remboursement de l'exercice	22 177,81	97 266,54	97 035,50	42 594,05	128 571,42	387 645,32
Reste à rembourser à la clôture						
- Total	44 903,77	394 937,28	394 883,82			834 724,87
- A 1 an au plus	22 360,03	97 850,14	97 705,04			217 915,21
- A plus de 1 an & 5 ans au plus	22 543,74	297 087,14	297 178,78			616 809,66
- A plus de 5 ans						
Intérêts à payer						
- Total	1 069,89	4 131,63	4 753,77			9 955,30
- A 1 an au plus	680,64	1 921,14	2 209,71			4 811,49
- A plus de 1 an & 5 ans au plus	389,25	2 210,49	2 544,06			5 143,81
- A plus de 5 ans						

(a) M=Mensuel , B=Bimensuel , T=Trimestriel , S=Semestriel , A=Annuel

(*) F=Fixe

	Dettes garanties	Montant des suretés	Dettes à rembourser
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits			
Nantissement : Emprunt BP 685 000 €	685 000,00	685 000,00	394 937,28
Nantissement : Emprunt CIC 684 000 €	684 000,00	684 000,00	394 883,82
Total	1 369 000,00	1 369 000,00	789 821,10



Dénomination / Raison Sociale	EC2I	SCI 2CBI
	2 Rue Jeanne Barret ZA Baussai 79260 LA CRECHE	2 Rue Jeanne Barret ZA Beaussea 79260 LA CRECHE
Forme juridique	S.A.R.L.	S.C.I.
N° SIRET	42341582700041	90383408300011
Date de clôture du dernier exercice	31/03/2024	31/03/2024
Filiales (+50%) / Participations (10 à 50%)	FILIALE	FILIALE
Quote-part du capital détenu		
- % de détention	100,00 %	100,00 %
- Nombre de titres	1 000	499
Capitaux propres		
- Nombre de titres	1 000	499
- Capital social	50 000,00	4 990,00
- Autres capitaux propres	4 021 320,00	-12 349,00
Valeur comptable des titres détenus		
- Brute	2 800 000,00	4 990,00
- Nette	2 800 000,00	4 990,00
Prêts / Avances consentis par la société et non encore remboursés		
- Bruts	-198 854,47	109 107,50
- Nets	-198 854,47	109 107,50
Montant des cautions et avals donnés par la société	0,00	0,00
Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	22 613 557,00	48 716,00
Résultat comptable (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	2 364 250,00	3 901,00
Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	660 000,00	0,00
Observations		



Copie certifiée conforme
LE PRESIDENT



SAS 2CBI

2 rue Rue Jeanne Barret
ZA Baussais 2
79260 LA CRECHE



HUGONNET-MENARD

EXPERTISE COMPTABLE

COMPTES ANNUELS
AU 31 Mars 2024

Dossier suivi par **Mikaël HUGONNET & Jérôme VILLAIN**

ACTIVITE - **Holding**

N° SIRET - **844 657 841 00020**

CODE NAF - **7010Z**

MISSION - **DE PRESENTATION**

REGIME JURIDIQUE - **S.A.R.L.**

REGIME FISCAL - **B.I.C. R.N. I.S.**

EXERCICE SOCIAL - **12 MOIS, ARRETE AU 31/03/2024**

Mikaël **HUGONNET**
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
Expert judiciaire

Lucie **MENARD**
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

34 av Victor Hugo - CS 20124 - 79204 PARTHENAY CEDEX
www.hm-ec.fr / cabinet@hm-ec.fr

SAS au capital de 30 000 € - N° SIRET 523 227 056 00042 - Code APE 6920Z - RCS Niort 523 227 056
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région Nouvelle Aquitaine

Comptes annuels au 31 mars 2024

ACTIF	31/03/2024			31/03/2023
	Valeur Brute	Amort. Prov.	Valeur Nette	Valeur Nette
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	2 804 990,00		2 804 990,00	2 804 990,00
Autres immobilisations financières	37 124,75		37 124,75	37 124,75
	2 842 114,75		2 842 114,75	2 842 114,75
ACTIF IMMOBILISE	2 842 114,75		2 842 114,75	2 842 114,75
AVANCES, ACOMPTE VERSES SUR COMMANDES				520,00
CREANCES				
Autres	480 499,50		480 499,50	107 773,34
	480 499,50		480 499,50	107 773,34
DISPONIBILITES	295 850,81		295 850,81	418 851,99
ACTIF CIRCULANT	776 350,31		776 350,31	527 145,33
TOTAL ACTIF			3 618 465,06	3 369 260,08



Comptes annuels au 31 mars 2024

PASSIF	31/03/2024	31/03/2023
CAPITAL (dont versé : 225 395,00)	225 395,00	225 395,00
RESERVES :		
Réserve Légale	22 539,50	22 539,50
Autres	1 088 935,68	431 045,30
RESULTAT EXERCICE (BENEFICE)	634 672,58	858 491,93
SITUATION NETTE (AVANT AFFECTATION)	1 971 542,76	1 537 471,73
Provisions Réglementées	43 500,00	43 500,00
CAPITAUX PROPRES	2 015 042,76	1 580 971,73
Emprunts, Dettes auprès Etablissements de Crédit (5)	834 724,87	1 222 370,19
Emprunts, Dettes Financières Divers	401 876,43	563 141,21
Dettes Fournisseurs, Comptes Rattachés	1 950,00	2 576,95
Dettes Fiscales et Sociales	364 871,00	200,00
DETTES (4)	1 603 422,30	1 788 288,35
TOTAL PASSIF	3 618 465,06	3 369 260,08
(4) Dont dettes à plus d'un an	616 809,66	834 724,87
(4) Dont dettes à moins d'un an	986 612,64	953 563,48





RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2024

SAS 2CBI
ZA BAUSSAIS
2 Rue Jeanne Barret
79260 LA CRECHE



commissaire
aux comptes

LA ROCHELLE
CHÂTELAILLON- PLAGE
05 46 56 07 95
chatellaillon@aunis-conseil.com

LA FLOTTE EN RÉ
05 46 56 07 95
laflotte@aunis-conseil.com

2CBI

Société par action simplifiée au capital de 225 395€
ZA BAUSSAIS
2 Rue Jeanne Barret
79260 LA CRECHE

Rapport du Commissaire aux Comptes **Sur les Comptes Annuels** Exercice clos le 31 mars 2024

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **2CBI** relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie " Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels " du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne la valorisation des participations :

Nous avons examiné les derniers comptes annuels arrêtés en 2024 de vos filiales ; ainsi que les données et informations disponibles sur l'exercice en cours.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Châtelailon-Plage, le 10 juillet 2024

Pour AUNIS CONSEIL



Benoist SALMON

Directeur Général

Commissaire aux Comptes

Comptes annuels au 31 mars 2024

ACTIF	31/03/2024			31/03/2023
	Valeur Brute	Amort. Prov.	Valeur Nette	Valeur Nette
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	2 804 990,00		2 804 990,00	2 804 990,00
Autres immobilisations financières	37 124,75		37 124,75	37 124,75
	<u>2 842 114,75</u>		<u>2 842 114,75</u>	<u>2 842 114,75</u>
ACTIF IMMOBILISE	2 842 114,75		2 842 114,75	2 842 114,75
AVANCES, ACOMPTE VERSES SUR COMMANDES				520,00
CREANCES				
Autres	480 499,50		480 499,50	107 773,34
	<u>480 499,50</u>		<u>480 499,50</u>	<u>107 773,34</u>
DISPONIBILITES	295 850,81		295 850,81	418 851,99
ACTIF CIRCULANT	776 350,31		776 350,31	527 145,33
TOTAL ACTIF			3 618 465,06	3 369 260,08

Comptes annuels au 31 mars 2024

P A S S I F	31/03/2024	31/03/2023
CAPITAL (dont versé : 225 395,00)	225 395,00	225 395,00
RESERVES :		
Réserve Légale	22 539,50	22 539,50
Autres	1 088 935,68	431 045,30
RESULTAT EXERCICE (BENEFICE)	634 672,58	858 491,93
SITUATION NETTE (AVANT AFFECTATION)	1 971 542,76	1 537 471,73
Provisions Réglementées	43 500,00	43 500,00
CAPITAUX PROPRES	2 015 042,76	1 580 971,73
Emprunts, Dettes auprès Etablissements de Crédit (5)	834 724,87	1 222 370,19
Emprunts, Dettes Financières Divers	401 876,43	563 141,21
Dettes Fournisseurs, Comptes Rattachés	1 950,00	2 576,95
Dettes Fiscales et Sociales	364 871,00	200,00
DETTES (4)	1 603 422,30	1 788 288,35
TOTAL PASSIF	3 618 465,06	3 369 260,08
(4) Dont dettes à plus d'un an	616 809,66	834 724,87
(4) Dont dettes à moins d'un an	986 612,64	953 563,48



	01/04/2023-31/03/2024	01/04/2022-31/03/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production Vendue : SERVICES		9 000,00
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	0.	9 000,00
Autres Produits	2 040,45	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 040,45	
TOTAL (I)	2 040,45	9 000,00
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres Achats et Charges Externes	14 479,51	7 970,52
Impôts, Taxes et Versements Assimilés	477,00	2 378,00
Autres Charges	309,30	0,08
TOTAL (II)	15 265,81	10 348,60
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-13 225,36	-1 348,60
PRODUITS FINANCIERS		
De Participation	660 000,00	320 000,00
Autres Intérêts, Produits Assimilés	6 416,00	554 784,39
TOTAL (V)	666 416,00	874 784,39
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et Charges Assimilées	25 039,06	14 943,86
TOTAL (VI)	25 039,06	14 943,86
2- RESULTAT FINANCIER (V - VI)	641 376,94	859 840,53
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	628 151,58	858 491,93
Impôts sur les Bénéfices	-6 521,00	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	668 456,45	883 784,39
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	33 783,87	25 292,46
BENEFICE	634 672,58	858 491,93

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT du 01/04/2023 au 31/03/2024	Informations
I - REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Méthodes d'évaluation	P. B2
Calcul des amortissements et des provisions	P. B2
Changements de méthode	Non concerné
Dérogations	Non concerné
Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	Non concerné
II - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	
Etat de l'actif immobilisé	P. B3
Etat des amortissements	Non concerné
Etat des provisions	P. B4
Etat des échéances des créances et des dettes	P. B5
Etat des créances douteuses & provisions	Non concerné
Informations et commentaires sur :	
1.Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	Non concerné
2.Réévaluation	Non concerné
3.Frais d'établissement	Non concerné
4.Frais de recherche appliquée et de développement	Non concerné
5.Fonds commercial	Non concerné
6.Intérêts immobilisés	Non concerné
7.Intérêts sur éléments de l'actif circulant	Non concerné
8.Différence d'évaluation/éléments fongibles de l'actif circulant	Non concerné
9.Avançe aux dirigeants	Non concerné
10.Charges à payer	Non concerné
11.Produits à recevoir	P. B6
12.Charges et produits constatés d'avance	P. B6
13.Détail produits et charges exceptionnels sur exercices antérieurs	Non concerné
14.Composition du capital social	P. B7
15.Parts bénéficiaires	Non concerné
19.Affectation du résultat de l'exercice précédent	P. B8
III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Etat des crédits-bails	Non concerné
Etat des emprunts	P. B9
Engagements financiers	Non concerné
Dettes garanties par des suretés réelles	P. B10
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	Non concerné
Liste des filiales et participations	P. B11
Situation de l'actif réalisable et disponible et du passif exigible	Non concerné
IV - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS	
	Néant

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques généralement admises en France (article L123-12 à L123-28 du Code de Commerce et règlements du Comité de la Réglementation Comptable - CRC).

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles .

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production majoré des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes obtenus.

Elles ne comprennent pas les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes.

L'entreprise, ne dépassant pas les seuils prévus au décret n°2005-1757 du 30 décembre 2005, a décidé de se placer dans le cadre des mesures de simplification prévues pour les PME. En conséquence, les amortissements calculés sur les durées d'usage sont maintenus.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement .

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Autres informations ayant une influence sur les résultats de l'entreprise

A la date du 15/12/2002, il a été décidé de dissoudre la société MGMB sans liquidation entraînant la transmission universelle du patrimoine de la société MGMB à la société 2CBI. Le bonni de confusion s'élève à 554 784,39 €. Du point de vue fiscal, la TUP a pris effet rétroactivement au 1er avril 2022.

Depuis le 01/04/2023, il a été conclu une convention d'intégration fiscale. La société fille verse à la société tête de groupe une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat si elle avait été imposable distinctement conformément à la convention d'intégration signée.



	Valeur Brute début Exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute fin Exercice	Rééval.leg. Val.orig. Immobilisée Fin exercice
		Rééval. au cours de l'exercice	Acq.Créat. Apport Vir. Poste Poste	Virement de poste à poste	Cessions à Tiers,Mise Hors Serv.		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations	2 804 990,00					2 804 990,00	
Autres immobilisations financières	37 124,75					37 124,75	
TOTAL	2 842 114,75					2 842 114,75	
TOTAL GENERAL	2 842 114,75					2 842 114,75	



Bilan au 31 mars 2024	Montant Début exercice	Augmentation (Dotations)	Diminution (Reprises)	Montant Fin exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Amortissements dérogatoires	43 500,00			43 500,00
TOTAL	43 500,00			43 500,00
TOTAL GENERAL	43 500,00			43 500,00



Etat des échéances des créances - B. 5 à la clôture de l'exercice

Comptes annuels au 31 mars 2024	Montant brut	Montant à un an au plus	Montant à plus de un an
ACTIF IMMOBILISE			
Autres immobilisations financières	37 124,75		37 124,75
TOTAL	37 124,75		37 124,75
ACTIF CIRCULANT			
Etat, autres collectivités publiques			
Groupes et associés	480 499,50	480 499,50	
TOTAL	480 499,50	480 499,50	
TOTAL GENERAL	517 624,25	480 499,50	37 124,75

Etat des échéances des dettes - B. 5 à la clôture de l'exercice

Comptes annuels au 31 mars 2024	Montant brut	Montant à un an au plus	Montant de un à cinq ans	Montant à plus de cinq ans
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT (1)				
- A plus de 2 ans à l'origine	834 724,87	217 915,21	616 809,66	
Emprunts et dettes financières divers (1)	4 095,96	4 095,96		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 950,00	1 950,00		
ETAT ET AUTRES COLLECTIVITES PUBLIQUES				
- Impôts sur les bénéfices	364 871,00	364 871,00		
Groupes et associés	397 780,47	397 780,47		
TOTAL GENERAL	1 603 422,30	986 612,64	616 809,66	

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 387 645,32

Produits constatés d'avance - B. 6
et comptes rattachés (passif)

168840	Int.courus : Ets crédits	
	Emprunt 154 000 € /Ass décès emprunt	107,29
	Emprunt 154 000 € /Intérêts / emprunts	97,17
	Emprunt CIC 684 000 € /Intérêts / emprun	2 081,37
	Intérêts / emprunts	1 810,13
		4 095,96
408100	Fournisseurs factures non parvenues	
	FNP Honoraires CAC	1 950,00
		1 950,00
455800	Ass : int courus /comptes normaux	
	Intérêt SCI 2CBI	-6 416,00
	Intérêts SARL EC2I	17 225,00
		10 809,00



	au 31/03/2024		au 31/03/2023	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Parts sociales composant le capital social début d'exercice	225395	1,00	225395	1,00
Parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	225395	1,00	225395	1,00



Tableau d'affectation du résultat - B. 8
de l'exercice précédent

ORIGINES		
Résultat de l'exercice précédent celui de la présente déclaration		858 491,93
TOTAL I		858 491,93
AFFECTATIONS		
- Autres réserves		858 491,93
TOTAL II		858 491,93



Désignation	Emprunt 154 000€	Emprunt BP 685 000 €	Emprunt CIC 684 000 €	Emprunt CRCA 900 000 €	Emprunt CM 900 000 €	Total
N° de Compte Plan Comptable	164100	164110	164120	164150	164160	
Montant à l'origine	154 000,00	685 000,00	684 000,00	900 000,00	900 000,00	3 323 000,00
Date de réalisation	04/01/2019	25/06/2020	25/06/2020	20/06/2016	20/06/2016	
Première échéance	25/06/2019	25/06/2021	25/06/2021	25/07/2016	15/06/2017	
Dernière échéance	25/12/2025	25/06/2027	25/06/2027	25/06/2023	15/06/2023	
Terme : M/B/T/S/A (α)	S	A	A	M	A	
Taux	F(*) 0.82	F(*) 0.6	F(*) 0.69	F(*) 1.55	F(*) 1.55	
Garantie(s)	NANTISSEMENT 154 000,00	NANTISSEMENT Actions MGMB 685 000,00	NANTISSEMENT Actions MGMB 684 000,00			
Réalisés au cours de l'exercice						
Reste à rembourser au début de l'exercice	67 081,58	492 203,82	491 919,32	42 594,05	128 571,42	1 222 370,19
Remboursement de l'exercice	22 177,81	97 266,54	97 035,50	42 594,05	128 571,42	387 645,32
Reste à rembourser à la clôture						
- Total	44 903,77	394 937,28	394 883,82			834 724,87
- A 1 an au plus	22 360,03	97 850,14	97 705,04			217 915,21
- A plus de 1 an & 5 ans au plus	22 543,74	297 087,14	297 178,78			616 809,66
- A plus de 5 ans						
Intérêts à payer						
- Total	1 069,89	4 131,63	4 753,77			9 955,30
- A 1 an au plus	680,64	1 921,14	2 209,71			4 811,49
- A plus de 1 an & 5 ans au plus	389,25	2 210,49	2 544,06			5 143,81
- A plus de 5 ans						

(α) M=Mensuel , B=Bimensuel , T=Trimestriel , S=Semestriel , A=Annuel

(*) F=Fixe

	Dettes garanties	Montant des suretés	Dettes à rembourser
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits			
Nantissement : Emprunt 154 000€	154 000,00	154 000,00	44 903,77
Nantissement : Emprunt BP 685 000 €	685 000,00	685 000,00	394 937,28
Nantissement : Emprunt CIC 684 000 €	684 000,00	684 000,00	394 883,82
Total	1 523 000,00	1 523 000,00	834 724,87



Dénomination / Raison Sociale	EC2I	SCI 2CBI
	2 Rue Jeanne Barret ZA Baussai 79260 LA CRECHE	2 Rue Jeanne Barret ZA Beausa 79260 LA CRECHE
Forme juridique	S.A.R.L.	S.C.I.
N° SIRET	42341582700041	90383408300011
Date de clôture du dernier exercice	31/03/2024	31/03/2024
Filiales (+50%) / Participations (10 à 50%)	FILIALE	FILIALE
Quote-part du capital détenu		
- % de détention	100,00 %	100,00 %
- Nombre de titres	1 000	499
Capitaux propres		
- Nombre de titres	1 000	499
- Capital social	50 000,00	4 990,00
- Autres capitaux propres	4 021 320,00	-12 349,00
Valeur comptable des titres détenus		
- Brute	2 800 000,00	4 990,00
- Nette	2 800 000,00	4 990,00
Prêts / Avances consentis par la société et non encore remboursés		
- Bruts	-198 854,47	109 107,50
- Nets	-198 854,47	109 107,50
Montant des cautions et avals donnés par la société	0,00	0,00
Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	22 613 557,00	48 716,00
Résultat comptable (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	2 364 250,00	3 901,00
Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	660 000,00	0,00
Observations		